COMMENT FAIRE UN DON PAR VOIE POSTALE ?

Vous trouverez ci-dessous un bulletin de soutien à télécharger que vous pourrez envoyer à la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

Vous recevrez votre reçu fiscal vous permettant de déduire 66 % du montant de votre don. Ce reçu est à joindre à votre déclaration de revenus.



[1]

URL source:https://www.chiensguides.fr/faire-don-par-voie-postale

Liens
[1] https://www.chiensguides.fr/sites/default/files/public/users/Lucie/bulletin-de-don-voie-postale.pdf